

Sos Piscine Molitor
Monsieur Frédéric Maynier
Monsieur Claude Bialot

Le 2 mars 2008,

Objet : Questionnaire sur piscine Molitor

Monsieur le Président et Chers amis,

Je vous remercie de votre engagement et de l'intérêt que vous portez à la défense d'un patrimoine essentiel à nombre de Boulonnais.

Notre proposition 46 du programme municipal fait explicitement référence à la piscine Molitor.

Voir http://site.les-boulonnais-en-mouvement.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=29

Vous ne serez pas étonné d'apprendre que j'approuve totalement les réponses de Marielle de Sarnez à votre questionnaire. Elles sont à la fois précises, attentives et ouvertes sur l'avenir. Elles reflètent aussi notre approche de la décision publique et la collaboration que nous pensons nécessaire entre Paris et Boulogne Billancourt sur l'ensemble des équipements en jeu dans le quartier concerné.

Nous comptons résoudre ces problèmes ensemble.

En tant que Boulonnais et candidat à Boulogne Billancourt, j'insisterai sur 3 points :

- 1- Les Boulonnais du quartier des Princes souffrent déjà beaucoup du Parc du même nom, du rugby à Jean Bouin et pendant un mois des Internationaux de Roland Garros. Et cela sans aucune contrepartie (équipements sportifs de proximité). Des solutions gagnant/gagnant existent.
- 2- Les agrandissements éventuels de Jean Bouin et Roland Garros font peser des menaces supplémentaires sur le quartier mais correspondent à de nécessaires rénovations et évolutions de notre patrimoine dont Molitor fait parti. Nous avons tous à gagner; la concertation avec Boulogne Billancourt est la seule capable de faire avancer ces dossiers.
- 3- Il est nécessaire de réunir à nouveau le Comité (tripartite : ville de Paris, de Boulogne Billancourt et les Associations) de Concertation car le traitement des accès et des abords de la Piscine Molitor est essentiel pour les riverains et les Boulonnais en général.

Voici les réponses à votre QCM :

A. Le public et les scolaires de Paris 16ème et de Boulogne-Billancourt ont pu utiliser la piscine Molitor pendant plusieurs générations, jusqu'à sa fermeture en 1989.

1. Il est nécessaire de garantir à nouveau, et de façon certaine, un large accès à la piscine pour le public et les scolaires dans le cadre même du contrat définitif de concession, et non de "tolérer" cet accès.

Réponse 1 car :

La piscine de Boulogne-Billancourt est déjà insuffisante.

Une ville de 110 000 habitants ne peut se satisfaire d'un seul équipement aquatique. Les associations se plaignent régulièrement du manque de lignes d'eau; les scolaires et les associations de parents d'élèves aussi.

L'installation de plus de 15/20 000 habitants supplémentaires sur les terrains Renault va accroître tout autant les besoins.

A propos des équipements sportifs dans une zone à forte densité urbaine, je souhaite que les élus sachent agir avec bon sens et mutualiser leurs moyens entre communes limitrophes. La piscine Molitor, sur le territoire parisien, fait aussi partie de l'histoire des Boulonnais. La ville doit pouvoir s'associer avec ses voisines afin que des solutions gagnants/gagnants émergent. Les scolaires, les familles, les associations Boulonnaises et la ville doivent soutenir la rénovation de la piscine Molitor. C'est la bonne solution pour disposer d'une 2^e piscine à proximité.

B. Mais la piscine Molitor est fermée depuis près de 20 ans pour des raisons purement politiciennes et affairistes.

1. Le "bassin naturel de fréquentation" de la piscine Molitor est constitué principalement des habitants de l'ouest parisien et de Boulogne. Ces derniers ont donc été « privés de piscine » pendant 20 ans. Ce sont là des « dégâts collatéraux » insupportables.

Réponse 1 car :

En effet, un tel patrimoine laissé à l'abandon montre les limites de la politique sportive menée tant par Paris que par les équipes municipales de Boulogne-Billancourt depuis 20 ans. Si la démocratie locale et l'écoute des habitants étaient mieux prises en compte, nous n'arriverions pas à de telles incohérences qui voient l'indécision politique prendre le dessus. Le retard pris doit maintenant être comblé. C'est un de nos objectifs pour la prochaine mandature.

C. Le Comité de Concertation (Ville de Paris + ville de Boulogne + associations) a « appris » au cours de sa dernière séance, de la bouche même de Mr Pascal Cherki (adjoint chargé des sports du maire de Paris, Bertrand Delanoë) son président que: " la Ville de Paris, a décidé (unilatéralement donc) de se désengager financièrement du projet" (laissant ainsi au futur concessionnaire le rôle de maître d'ouvrage de la réhabilitation).

1. En se désengageant, Paris désengage Boulogne de fait et de force. Il est urgent de développer des relations plus saines, plus confiantes et plus égalitaires entre Paris et les communes limitrophes sur tous les sujets concernant celles-ci directement.

Réponse 1 car :

Les propositions que nous formulons vont en ce sens et précisément dans le domaine sportif. Une intercommunalité contractuelle basée sur la collaboration doit être développée. Les équipements sportifs sont une priorité dans cette démarche nouvelle. Notre proposition 23 y fait référence explicitement. Ce travail commun formera le premier fondement du futur Grand Paris. La proposition 48 est explicite sur la mutualisation et le partenariat nécessaire entre communes voisines concernant les équipements sportifs. Il est aussi essentiel que votre association, impliquée et compétente, puisse participer activement au devenir de la piscine Molitor.

D. Le traitement des accès, façades, abords et les articulations des espaces de la piscine Molitor avec ceux de Jean Bouin sont dès lors de la responsabilité du concessionnaire-maître d'ouvrage.

1. Les élus et les associations concernées doivent être impérativement associés à la réflexion et aux décisions sur ces sujets.

Réponse 1 car :

Les élus de la Ville de Boulogne-Billancourt aussi ! Il est essentiel que nous sachions ensemble tenir compte de l'ensemble des riverains et des besoins. Boulonnais et Parisiens ont un destin commun; la coupure du périphérique ne marque pas une frontière dans les modes de vie des uns et des autres. La densité des équipements sportifs alentour nous engage à être très vigilants sur les accès et les parkings à prévoir. Ceux prévus pour le stade Jean Bouin devront pouvoir accueillir aussi les usagers des équipements voisins. Les riverains n'ont pas à supporter les gênes occasionnées.

Se dessine enfin des enjeux d'urbanisme, environnementaux, économiques et commerciaux qui doivent être pensés avec l'ensemble des décideurs.

E. Plus généralement, aux "marches de l'empire" parisien, à l'ouest, le long de sa frontière bouloonnaise, l'aménagement des grands équipements sportifs se fait au coup par coup :

- Privatisation du stade Hebert / extension projetée de Roland Garros?
- Privatisation de la piscine Molitor / bientôt concédée?
- Privatisation du stade Jean Bouin / bientôt largement amputé?

1. **Une réflexion globale** concernant cette zone est urgente et nécessaire (avec la participation des élus bouloonnais et la consultation des associations).

Réponse 1 car :

En effet, c'est un plan global que nous proposons aussi dans notre mesure 46. Mettre du bon sens dans la gestion des projets et s'appuyer sur des réponses cohérentes et complémentaires entre eux.

C'est aussi ici que nos 2 communes pourront appliquer une expérience contractualisée et concrète préfigurant les institutions du Grand Paris.

Votre association a été depuis longtemps en première ligne pour défendre un patrimoine architectural et sportif de premier ordre. Votre engagement est reconnu, votre connaissance du dossier avéré. Nous souhaitons que vous puissiez jouer un rôle dans la concertation et les choix à venir et que votre accès aux dossiers soit facilité au sein d'un comité de concertation relancé.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués



Sylvain CANET
Candidat à la Mairie de Boulogne Billancourt
Liste MoDem – Les Bouloonnais en Mouvement !